



Commune de Montanaire

Greffe municipal – Rue de la Porte 3 – Case postale 80 – 1410 Thierrens

Demande d'autorisation municipale **avec affichage de la décision au pilier public**

Mode d'emploi

Liste non exhaustive des objets pouvant être mis au bénéfice d'une simple autorisation communale :

mur de soutènement / place de stationnement / ouvrage technique accessoire (tout ouvrage ou partie d'ouvrage construit séparément pour compléter un ouvrage existant et assurer son exploitation comme citerne à mazout ou réservoir à pellets (selon contenance et/ou l'emplacement) / capteurs solaires / fenêtre du type « vélux » ne dépassant pas une surface éclairante de 0,5 m²) / construction de minime importance, comme couvert, cabanon de jardin, réduit à outils, véranda non chauffée / petite adjonction (construction ne nécessitant pas l'inscription d'un nouveau numéro ECA distinct comme fermeture d'une terrasse ou d'un balcon), à confirmer par la Municipalité.

Documents à fournir

- copie récente du plan de situation de la parcelle avec l'indication (en rouge) de l'emplacement de l'objet ou de l'ouvrage à construire ;
- plan(s) ou croquis ou schéma(s) ou esquisse(s) ou prospectus ou photo(s) de l'objet ou de l'ouvrage (cotes, etc.) permettant une bonne compréhension ;
- formulaire "autorisation municipale" avec signature des voisins pour accords.

Le tout, à remettre directement à la :

Commune de Montanaire
Greffe municipal
Rue de la Porte 3 - CP 80
1410 Thierrens



Commune de Montanaire

Greffe municipal – Rue de la Porte 3 – Case postale 80 – 1410 Thierrens

**Demande d'autorisation municipale
avec affichage de la décision**

N° / page 1/3

RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX

Propriétaire(s) :
.....
Adresse propriétaire(s) :
.....
Adresse locale (si différente) :
.....
Téléphone : Portable :
Parcelle n° : N° ECA :
Zone selon plan général d'affectation :

CARACTÉRISTIQUES DE L'OUVRAGE

Auteur des plans :
Adresse :
Description de l'ouvrage :
.....
.....
.....
Façades – matériaux :
Toiture – matériaux :
Coût estimatif des travaux :
Abattage prévu d'arbres ou de haies : non ☐ oui ☐

SIGNATURES

Le(s) propriétaire(s) précité(s) demande(nt) à la Municipalité l'autorisation de construire les travaux décrits dans la présente demande.

Lieu et date :

Signature(s) :

PPE

Pour accord, signature du représentant de la PPE (administrateur ou autre) pour autant qu'il ait la qualité de signature :

Lieu et date :

Signature(s) :



Commune de Montanaire

Greffe municipal – Rue de la Porte 3 – Case postale 80 – 1410 Thierrens

**Demande d'autorisation municipale
avec affichage de la décision**

N° / page 2/3

ACCORD DES VOISINS DIRECTEMENT TOUCHÉS OU CONCERNÉS

Nom du(des) propriétaire(s) :

N° de parcelle(s) :

Date :

Signature(s) :

Nom du(des) propriétaire(s) :

N° de parcelle(s) :

Date :

Signature(s) :

Nom du(des) propriétaire(s) :

N° de parcelle(s) :

Date :

Signature(s) :

Nom du(des) propriétaire(s) :

N° de parcelle(s) :

Date :

Signature(s) :

Nom du(des) propriétaire(s) :

N° de parcelle(s) :

Date :

Signature(s) :



Commune de Montanaire

Greffe municipal – Rue de la Porte 3 – Case postale 80 – 1410 Thierrens

**Demande d'autorisation municipale
avec affichage de la décision**

N° / page 3/3

à remplir par la Commune

DECISION MUNICIPALE

La Municipalité, dans sa séance du, a décidé d'autoriser l'ouvrage projeté tenant compte du fait qu'il s'agit de travaux de minime importance.

Affichage au pilier public pendant 30 jours, du au

Pour la Municipalité

La Syndique

La Secrétaire

Cécile Crisinel Favre

Barbara Joliquin

Le dossier complet peut être consulté au greffe municipal.